

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

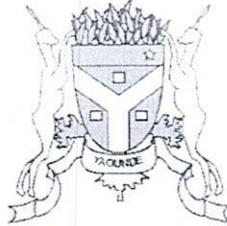
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE IstDISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Autorité Contractante : Maire de la Commune de Yaoundé 1^{er}

Commission de Passation des Marchés Publics : Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Yaoundé 1^{er}

ADDITIF N° 024 DU 22/04/2025

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°015/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 25/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER EN PROCEDURE D'URGENCE

ART 17

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO)

AU LIEU DE LIRE

LIRE PLUTOT

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne et hors ligne, Un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, timbre, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 1 053 000 pour le lot1, 1 089 000 lot2, 1058 000 lot3, 1057000 lot4 et 925 000 FCFA pour le lot5. Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et de consignation (CDEC).

13. remise des offres

" AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 25/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, timbre, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à 1 000 000 pour le lot1, 1 000 000 lot2, 1000 000 lot3, 1000 000 lot4 et 900 000 FCFA pour le lot5. Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable. Ledit cautionnement doit être accompagné d'un récépissé de consignation délivré par la caisse des dépôts et de consignation (CDEC). conformément à la lettre circulaire N°00019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics, Les cautions doivent désormais être timbrées (fiscal et communal)

13. remise des offres

" AVIS D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2025 DU 25/03/2025 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET DE CANTONNAGE SUR CERTAINES VOIES DANS LA COMMUNE

D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

Lot1 : tronçon1 : Ancien 6^e- Rail Nkolmbong au tronçon 7 : carrefour du palais- Borne fontaine Emana

Lot2 : tronçon1 : Dispensaire Messassi-Riviere Nsas au tronçon 4: Feux Tongolo-carrefour sorcier par total yannick

Lot3 : tronçon1 : Total Yannick-chapelle Manguier au tronçon 5 : échangeur Olembe-Gare routiere Olembe

Lot4 : tronçon1 : carrefour du Palais-Tradex Emana au tronçon 5 : entrée hospital de Djoungolo-station service MRS-Station service OLA-Institut Matamfen-hopital de djoungole

Lot5 : tronçon1 : Carrefour Jamot - Entrée Hôpital Jamot - SNH au Tronçon4 : ANAFOR - Sous-Préfecture Nlongkak - Pharmacie provinciale

n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

- ✓ Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS *ou toute autre moyen de communication électronique* officiel à préciser par le Maître d'Ouvrage au plus tard le 25/04/2025.... à 09H. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. Taille et format des fichiers.

14. Ouverture des offres

L'ouverture *des plis se fait en un temps* et aura lieu le 25/04/2025 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés *la Commune de Yaoundé 1er* dans la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces ~~du dossier~~ administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures *a c c o r d é e s* par la Commission, l'offre sera rejetée. *L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.*

15.2. Critères éliminatoires

Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;

Offre technique

- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

Lot1 : tronçon1 : Ancien 6^e- Rail Nkolmbong au tronçon 7 : carrefour du palais- Borne fontaine Emana

Lot2 : tronçon1 : Dispensaire Messassi-Riviere Nsas au tronçon 4: Feux Tongolo-carrefour sorcier par total yannick

Lot3 : tronçon1 : Total Yannick-chapelle Manguier au tronçon 5 : échangeur Olembe-Gare routiere Olembe

Lot4 : tronçon1 : carrefour du Palais-Tradex Emana au tronçon 5 : entrée hospital de Djoungolo-station service MRS-Station service OLA- Institut Matamfen-hopital de djoungole

Lot5 : tronçon1 : Carrefour Jamot - Entrée Hôpital Jamot - SNH au Tronçon4 : ANAFOR - Sous-Préfecture Nlongkak - Pharmacie provinciale

n'ouvrir

qu'en séance de dépouillement"

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS *ou toute autre moyen de communication électronique* officiel à préciser par le Maître d'Ouvrage au plus tard le 24/04/2025 à 09H. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. Taille et format des fichiers

14. Ouverture des offres

L'ouverture *des plis se fait en un temps* et aura lieu le 24/04/2025 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés *la Commune de Yaoundé 1er* dans la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces ~~du dossier~~ administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée. *L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.*

15.1. Critères éliminatoires

Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Non -production au-delà du délai de 48 h y compris la CDEC après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission),

NB : l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission est un critère éliminatoire mais la CDEC quant à elle peut être produite à 48h

Offre technique

- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;

- Absence de l'attestation de catégorisation ou du récépissé de dépôt des offres de catégorisation ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;
- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

15.3. Critères essentiels

N°	Désignation
1	Présentation générale de l'offre
2	Personnel d'encadrement ;
3	Références de l'entreprise
4	Moyens techniques et planning d'exécution
5	Preuves d'acceptation du marché
6	Non abandon du chantier
7	Capacité financière de 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour chaque lot

- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée;
- Non satisfaction, au moins 70% des critères essentiels;

15.3. Critères essentiels

N°	Désignation
1	Présentation générale de l'offre
2	Personnel d'encadrement ;
3	Références de l'entreprise
4	Moyens techniques et planning d'exécution
5	Preuves d'acceptation du marché
6	Capacité financière de 20 000 000 (vingt millions) FCFA pour chaque lot

Ampliations :

MINTP
MINMAP
AFFICHAGE



Yaoundé, le

Le Maire

Abouma Jean-Marie